

Contrôler ses mouvements sans y penser – une analyse searlienne de l’habileté et du style comportemental.

Lorsqu’un skieur slalome sur la piste, certains mouvements corporels qu’il effectue échappent au champ de sa conscience. Son attention se focalise sur le tracé de son prochain virage, et non pas sur les mouvements de ses jambes ou de ses bras. Pourtant, le skieur contrôle chacun de ses mouvements – ce ne sont pas des événements qu’il subit, comme un éternuement ou un tremblement de la main. Il en va de même lorsqu’un homme est habitué à marcher en se tenant droit. En marchant, l’homme ne pense pas à sa posture physique – son attention se focalise sur d’autres choses. Pourtant, il contrôle son corps : se tenir droit correspond à quelque chose que l’on fait, et non à quelque chose que l’on subit. Comment est-il possible de contrôler un mouvement corporel qui échappe à notre attention ? Cette question se pose dès lors que l’on s’intéresse à des comportements qui mettent en jeu l’habileté de l’agent (comme dans l’exemple du skieur) ou son style comportemental (comme dans l’exemple de la personne qui marche en se tenant droit). Dans ce papier, je soutiendrai qu’on peut y répondre en combinant deux théories du comportement intentionnel : celle de J. Searle et celle de H. Dreyfus.

D’après Searle, un comportement est intentionnel s’il a des conditions de satisfaction, ce qui revient à dire que ce comportement peut réussir (si les conditions de satisfaction sont remplies) ou échouer (si les conditions de satisfaction ne sont pas remplies). Ainsi, le comportement du skieur est intentionnel, car le skieur a un objectif : descendre la piste et éventuellement gagner la course (dans le vocabulaire de Searle : le skieur a *l’intention-en-action* de descendre la piste). Cet objectif détermine les conditions de satisfaction de tous les mouvements que le skieur effectue. Il est vrai que le skieur n’a pas besoin de penser aux mouvements de ses bras et de ses jambes – ce sont des automatismes que le skieur habile peut effectuer sans y prêter attention (dans le vocabulaire de Searle : l’habileté appartient à *l’arrière-plan*). Mais ces mouvements sont, malgré tout, intentionnels, car ils sont subordonnés à l’intention qu’a le skieur de descendre la piste et de gagner la course (Searle 1985, 182-184).

En résumé, l’acquisition d’automatismes permet au corps d’effectuer des mouvements sans y penser ; mais ces mouvements sont néanmoins intentionnels (et non subis) car ils sont subordonnés à une intention plus large (descendre la piste, gagner la course). Même si Searle ne s’y est pas intéressé, son analyse s’applique également à notre deuxième exemple.

Effectivement, si on a acquis l'habitude de se tenir droit, on peut adopter cette posture sans y réfléchir. Cependant, la posture sera intentionnelle si elle est subordonnée à une visée ou à un objectif plus large : l'objectif de donner une certaine image de soi-même, par exemple. Le fait de se tenir droit exprime le sérieux, la rigueur, la maîtrise de son propre corps ; et c'est précisément dans le but d'exprimer de telles dispositions que l'on acquiert l'habitude de se tenir droit.

H. Dreyfus formule néanmoins une objection contre l'analyse de Searle (Dreyfus 2001 ; Dreyfus 2014). Dans certains cas, affirme-t-il, nous effectuons des mouvements corporels sans avoir aucun objectif en tête. Le skieur, s'il est parfaitement absorbé par son activité, ne réfléchit pas au fait qu'il doit gagner la course. De même, si l'homme qui marche en se tenant droit est absorbé par le paysage qu'il contemple ou la musique qu'il écoute, il ne pense pas à l'image de lui-même qu'il pourrait projeter. Il est donc faux, d'après Dreyfus, d'affirmer qu'un comportement intentionnel doit être subordonné à un projet ou à une visée qui en déterminerait les conditions de satisfaction. Le comportement intentionnel, selon Dreyfus, ne correspond pas nécessairement à quelque chose que l'on essaye de faire ; autrement dit, aucune condition de satisfaction n'est requise.

D'après Dreyfus, l'intentionnalité du comportement requiert un sens de ce qui est approprié. Ainsi, lorsque le skieur effectue les mouvements corrects, il sent que ce qu'il fait est juste. Il n'a pas besoin pour cela de réfléchir, ni aux mouvements de son corps, ni à son but de gagner la course. À l'inverse, s'il effectue un mouvement incorrect, il aura la sensation d'avoir fait quelque chose d'inadéquat, ce qui l'incitera à réajuster son geste (Dreyfus 2001 ; Dreyfus 2014). De même, celui qui a l'habitude de se tenir droit sent que cette posture corporelle est appropriée. Si, pour une quelconque raison (sous l'effet de la fatigue, par exemple) il en venait à courber son dos, il sentirait, sans même y réfléchir, que sa posture est inadéquate.

D'après Searle, Dreyfus confond deux niveaux d'analyse (Searle 2000 ; Searle 2001). Il est vrai que l'on peut adopter un certain comportement sans réfléchir à ce que l'on essaye de faire, mais cette remarque a une portée purement phénoménologique. Or, Searle va au-delà de la phénoménologie : il ne s'intéresse pas à ce qu'il y a dans la tête des agents, mais à la structure logique du comportement intentionnel. La thèse selon laquelle tout comportement intentionnel possède des conditions de satisfaction n'est pas une thèse phénoménologique. Un comportement peut avoir des conditions de satisfaction même si l'agent ne pense pas à ce qu'il fait ni à ce qu'il essaye de faire.

Je pense que l'on peut faire un pas de plus : non seulement la théorie de Dreyfus n'est pas une bonne objection contre Searle, mais elle abonde même dans son sens. En effet, le fait que nous ayons un sens de ce qui est approprié ou inapproprié implique que notre comportement a des conditions de satisfaction. Si nous sentons que ce que l'on fait est incorrect ou inapproprié, c'est qu'il existe un décalage entre ce que nous faisons et ce que nous tentons de faire. À l'inverse, si nous sentons que ce que l'on fait est correct ou approprié, c'est qu'il y a une conformité entre ce que nous faisons et ce que nous tentons de faire. Dans les deux cas, il est évident que le comportement a des conditions de satisfaction, c'est-à-dire qu'il peut échouer ou réussir. La remarque phénoménologique de Dreyfus renforce donc l'idée searlienne selon laquelle un mouvement corporel, même inconscient, est intentionnel dans la mesure où il est subordonné à une visée ou à un projet plus large (gagner la course, donner une certaine image de soi-même).

Bibliographie

DREYFUS Hubert L. « Phenomenological Description versus Rational Reconstruction », in : *La Revue Internationale de philosophie*, N°216, 2001, 181-196.

DREYFUS Hubert L. « The Primacy of Phenomenology over Logical Analysis », in : *Skillful Coping: Essays on the Phenomenology of Everyday Perception and Action*, Corby, Oxford University Press, 2014, 146-167.

SEARLE John R. *L'intentionnalité : essai de philosophie des états mentaux*. Paris : Minuit, 1985.

SEARLE John R. « The Limits of Phenomenology », in : *Heidegger, Coping, and Cognitive Science : Essays in Honor of Hubert L. Dreyfus*, Cambridge (Mas.), MIT Press, 2000, 71-92.

SEARLE John R. « Neither Phenomenological Description nor Rational Reconstruction: Reply to Dreyfus », in : *La Revue Internationale de Philosophie*, N°216, 2001, 277-284.